

→ Du 3 avril au 20 juin 2018

# Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

En 2017 :  
+ de **340 000**  
demandes de  
bourses de  
collège

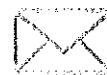
## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2017



L'identifiant  
et le mot de passe  
de mon compte  
Éducation nationale  
(ATEN) fournis  
par l'établissement.



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

## Le déroulement de ma demande

**1** Je me connecte à **Scolarité services**

[https://teleservices.ac-\\*\\*\\*\\*\\*.fr/ts](https://teleservices.ac-*****.fr/ts)

Plus simple, plus sécurisée,  
je me connecte via :



France  
Connect

Mes informations fiscales  
sont plus précises et je  
n'ai aucun renseignement  
complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

**2** Je fais une demande pour :

- mon enfant scolarisé en 3<sup>e</sup> en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2018 ;
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

**3** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Nous sommes là pour vous aider



## Demande de bourse nationale de lycée <sup>N°51593#06</sup> pour l'année scolaire 2018-2019

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

### Notice d'information

#### ►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

#### ►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2017 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2016 à ne pas dépasser	17 938 €	19 317 €	22 076 €	25 526 €	28 975 €	33 116 €	37 255 €	41 394 €

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

#### ►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

**Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.**

**Date limite nationale : 20 juin 2018**

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant  
ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) et utiliser le simulateur de bourse en ligne

## BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2018-2019 - Année de référence des revenus : 2016

<b>Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016</b>						
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	17 938	14 199	12 059	9 726	6 045	2 362
2	19 317	15 492	13 155	10 609	6 717	2 823
3	22 076	18 073	15 348	12 379	8 060	3 741
4	25 526	20 657	17 541	14 147	9 402	4 658
5	28 975	24 530	20 830	16 800	11 417	6 035
6	33 116	28 402	24 120	19 454	13 434	7 411
7	37 255	32 276	27 410	22 105	15 448	8 790
8 ou plus	41 394	36 150	30 699	24 757	17 463	10 166
Montant annuel de la bourse	435 €	534 €	630 €	726 €	822 €	921€

*Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée qui ne peut excéder l'échelon 3.*

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
--	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(\*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde avec une mention Bien ou Très bien au DNB

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits  
pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation  
(liste déterminée par arrêté) : 341,71 €